

Procès-verbal
de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de L'ÉCOLE BRASSARD / SAINT-PATRICE (MAGOG)
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 10 septembre 2024

Procès-verbal de l'assemblée générale du conseil d'établissement de l'école Brassard/Saint-Patrice, qui s'est tenue au pavillon Brassard, le 10 septembre 2024 à 18 h 30.

PRÉSENCES

12 personnes étaient présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 30

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DE LA PRÉSIDENTE

M. Pier-Samuel, le directeur de l'école, souhaite la bienvenue aux parents. Il donne la parole à la présidente du conseil d'établissement en 2023-2024, Mme Karine Martin. Elle se présente et souhaite la bienvenue aux parents présents. Elle remercie également les parents qui se sont impliqués sur le CÉ. Elle explique le fonctionnement du conseil d'établissement.

2. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET DE SON ÉQUIPE

M. Pier-Samuel présente l'école, les directions adjointes et les mandats de son équipe.

3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE

Monsieur Pier-Samuel Poulin propose et appuyé par Madame Karine Martin qu'Anne-Louise Déziel, directrice adjointe, agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Pier-Samuel Poulin fait la lecture de l'ordre du jour.

AG-24/25-01

AG-24/25-02

Il est proposé par Monsieur Jean-François Morissette, appuyé par Madame Karine Martin d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE PRÉCÉDENTE

AG-24/25-03

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2023 est proposée par Madame Marilou Cousineau, appuyé par Madame Karine Martin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE

AG-24/25-04

Madame Karine Martin propose Monsieur Pier-Samuel Poulin comme président d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION, LE RÔLE ET LES FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Pier-Samuel Poulin donne des informations au sujet du conseil d'établissement.

Composition du CÉ :

- 6 parents
- 5 enseignants
- 1 personnel du service de garde
- 1 professionnel
- 1 personnel de soutien
- 2 représentants de la communauté

Pour cette année, les membres du personnel y siégeant sont :

Représentantes des enseignants :

Sylvie Martel, Véronique Lallier et Véronica Franco.

Représentante du personnel professionnel : à déterminer

Représentante du personnel de soutien : Sylvain Bergeron

Représentante du service de garde : Catherine Veilleux

Pouvoirs du CÉ (adopter, approuver et consulter)

- Projet éducatif et plan de réussite
- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
- Budget annuel de l'école et du conseil d'établissement
- Activités et sorties éducatives

- Encadrement des élèves (code de vie)
- Campagne de financement
- Diverses consultations par le centre de services scolaire
- Normes et modalités d'évaluation
- Frais chargés aux parents

8. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les parents sont invités à poser des questions, s'il y a lieu.

9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

Madame Karine Côté propose Monsieur Pier-Samuel Poulin comme président d'élection, appuyé par Karine Martin.

AG-24/25-05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION

Monsieur Pier-Samuel Poulin explique les règles d'élection :

- Les personnes peuvent se proposer ou proposer une autre personne
- En commençant par la dernière personne nommée, le président d'élection vérifie l'intérêt de chaque personne
- On passe au vote
- Les votes se font de façon secrète
- Le nombre de votes reçus pour chacun des candidats n'est pas dévoilé aux candidats

AG-24/25-06

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art. 47) ET NOMINATION DES SCRUTATEURS AU BESOIN

3 postes (3 mandats de 2 ans)

Madame Anaïs Renaud se propose.

Madame Karine Martin se propose.

Madame Karine Côté propose Laura Guillemette. Elle accepte.

Les personnes suivantes sont élues par acclamation pour un mandat de 2 ans :

- Madame Anaïs Renaud
- Madame Laura Guillemette
- Madame Karine Martin

1 poste (1 mandat d'un an)

Madame Karine Martin propose Thomas Geissmann.

La personne suivante est élue par acclamation pour un mandat de 1 an :

- Monsieur Thomas Geissmann

Membres de la communauté : 2 postes (2 mandats d'un an)

Madame Cécile Carrière se propose.

Madame Jolyanne Latulippe se propose.

Les personnes suivantes sont élues par acclamation pour un mandat de 1 an :

- Madame Cécile Carrière
- Madame Jolyanne Latulippe

12. ÉLECTIONS DES SUBSTITUS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art. 51.1)

Monsieur Pier-Samuel Poulin questionne l'assemblée pour connaître le désir des parents d'élire des parents substitués.

Madame Karine Martin propose l'élection de parents substitués, appuyé par Karine Côté.

Madame Karine Côté se propose.

Madame Laurence Convert se propose.

AG-24/25-07

Les parents ci-dessous sont élus et seront invités à remplacer un membre du conseil d'établissement.

- Madame Karine Côté
- Madame Laurence Convert

13. INFORMATION SUR LA COMPOSITION ET LE RÔLE DU COMITÉ DES PARENTS (ART. 189, 192 et 193).

Monsieur Pier-Samuel Poulin explique à l'assemblée le rôle du comité des parents du centre de services scolaire.

14. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

AG-24/25-08

Des questions sont posées. Monsieur Pier-Samuel Poulin validera le nombre de rencontres pour 24-25 et si un substitut peut être le représentant. Monsieur Jean-François Morissette propose de nommer aucun parent. Il n'y a donc pas de représentant du comité de parent qui a été élu.

AG-24/25-09

15. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT SUBSTITUS AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Madame Karine Côté propose de nommer aucun substitut. Il n'y a donc pas de représentant du comité de parent qui a été élu.

AG-24/25-10

16. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.) art. 96

Madame Karine Martin propose la formation de l'O.P.P. Celle-ci est donc formée.

AG-24/25-11

17. ÉLECTION D'UN PARENT RESPONSABLE DE L'O.P.P., S'IL Y A LIEU

Madame Karine Martin propose de reporter l'élection du parent responsable lors de la première rencontre, appuyée par Karine Côté.

AG-24/25-12

18. CHOIX DU NOM DE L'O.P.P. ET DÉTERMINATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT, S'IL Y A LIEU

Karine Côté propose le report du nom de l'OPP à la première rencontre du conseil d'établissement, appuyé par Karine Martin.

19. MOT DE REMERCIEMENT

La direction remercie les parents présents.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points étant tous écoulés, c'est la levée de l'assemblée à 19h12.

Anne-Louise Déziel, directrice adjointe
Secrétaire de l'assemblée